



DCM DU 9 FÉVRIER 2023

Dossier suivi par :

Hélène HUET

Direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2023.034

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, **le 9 février**, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil municipal

**Date de convocation** : 3 février 2023 - **Date d'affichage** : 15 février 2023

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

**21 Présents** : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Laurent BERTIN, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Eric GOSSET, Serge LE PALAIRE, Mickaël ROSETZKI, Ronan SALAÛN, Grégory PRENVEILLE et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Anne-Laure OULED-SGHAÏER.

**8 excusés** : Messieurs Loïg CHESNAIS-GIRARD, Alain CLÉRY, Jonathan RAULT et Mesdames Julie AUBAUD, Sophie CARADEC, Laëtitia NOËL, Rozenn PIEL, Maëva AMELOT.

**7 pouvoirs** : M. Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), M. Alain CLÉRY (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), M. Jonathan RAULT (qui a donné pouvoir à Samuel GATTIER), Mme Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Merlene DÉSILES), Mme Sophie CARADEC (qui a donné pouvoir à Eric GOSSET), Mme Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN-DUFFÉE), Mme Rozenn PIEL (qui a donné pouvoir à Serge LE PALAIRE).

**Secrétaire de séance** : Merlene DÉSILES

## DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale des dernières décisions prises par délégation du Conseil municipal conformément à l'art. L-2122-22 du C.G.C.T.

### Déclarations d'intention d'aliéner: Non-exercice du droit de préemption sur les immeubles suivants :

DEC.2023.010 - Renonciation préemption 74 rue de Rennes, parcelle BL 541 et appartenant à la SCI BRISE-LAME

### Décisions :

DEC.2023.006 - Encaissement d'une somme de **282 €** correspondant à la vente de 2,82 tonnes de platinage à la société Passenaud Recyclage.

DEC.2023.009 - Encaissement d'une somme de **72,89 €**, versée par la SMACL, correspondant au montant du remplacement de la vitre d'une porte de l'école Jacques Prévert, endommagée par un enfant le 29/03/2022, déduction faite de la franchise de 500 €

### Marchés passés par délégation :

*Marchés passés par le biais du groupement de commande mis en place par LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE*

Consultation	Attributaire	Montant HT
Prestations de maîtrise d'œuvre en architecture	CF ARCHITECTURE 1 rue de Brest 35500 VITRE	Accord-cadre maxi 107 000 €HT/an (pour 8 communes)

Ce marché a été signé et notifié par LCC à l'entreprise le 12 janvier 2023.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Affiché le

ID : 035-213501521-20230209-DCM2023\_034-DE

Le Conseil municipal **Prend acte** de ces informations.

A Liffré,

Le Maire,

Guillaume BÉGUÉ

---

*Hôtel de ville  
Rue de Fougères  
35340 LIFFRE*

**02 99 68 31 45**  
*contact@ville-liffre.fr*

**[www.ville-liffre.fr](http://www.ville-liffre.fr)**